

Fiche récapitulative

TEC119 | Comptabilité



28

Total d'heures d'enseignement



14

Crédits ECTS



04/09/2025

Début des cours prévu

Programme

Partie 1. Introduction

Titre 1. Histoire, définition et rôle de la comptabilité

Titre 2. Normalisation et réglementation comptables

Partie 2. Méthode comptable

Titre 1. Mécanismes de la méthode comptable

Titre 2. Organisation comptable

Partie 3. Analyse comptable des opérations courantes

Titre 1. Opérations courantes réalisées avec les tiers

Titre 2. Opérations courantes d'investissement et de placement

Titre 3. Opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement

Titre 4. Opérations courantes de financement

Partie 4. Travaux d'inventaire

Titre 1. Opérations d'inventaire

Titre 2. Détermination du résultat comptable

Titre 3. Passage d'un exercice à l'autre

Partie 5. Comptabilité et environnement numérique

Partie 6. Documents de synthèse

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

-

Objectifs pédagogiques : UE 9 - COMPTABILITÉ

- Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et exposer leurs liens avec la gestion.
- Exposer les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable.
- Identifier et hiérarchiser les sources de la réglementation comptable.
- Justifier l'intérêt de la normalisation comptable.
- Expliquer le rôle du recueil des normes comptables.
- Exposer et justifier les mécanismes constitutifs de la technique comptable.
- Décrire le processus d'enregistrement des opérations comptables, depuis le journal jusqu'aux documents de synthèse.
- Distinguer les opérations affectant le patrimoine (bilan) de celles affectant l'activité (compte de résultat).
- Analyser les impacts de la tenue d'une comptabilité d'engagement sur les enregistrements comptables.

- Passer de la balance aux documents de synthèse.
- Différencier les pièces justificatives comptables (factures?) des autres documents (devis, bons de commande, pro forma?).
- Citer les différentes modalités de règlement des dettes et créances, les comptabiliser.
- Expliquer le mécanisme de la TVA.
- Évaluer et comptabiliser le montant de la TVA due ou du crédit de TVA.
- Distinguer les emballages ayant la nature de charge et ceux ayant la nature d'immobilisation.
- Évaluer et comptabiliser les transactions courantes dans les comptes individuels.
- Evaluer et comptabiliser les opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux.
- Justifier l'intérêt du rapprochement bancaire, l'établir puis comptabiliser les écritures nécessaires.
- Distinguer les charges des immobilisations.
- Identifier la nature d'une immobilisation.
- Justifier les règles d'entrée des immobilisations et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité.
- Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles dans le patrimoine de l'entité.
- Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité ainsi que les revenus associés.

Analyser les règles spécifiques de comptabilisation applicables aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement.

- Évaluer et comptabiliser le prix de cession des immobilisations et des valeurs mobilières de placement cédées au cours de l'exercice.
- Identifier les différents types de financement
- Élaborer les différents tableaux d'amortissement d'emprunts bancaires.
- Analyser pour une modalité de financement donnée ses caractéristiques et en déduire ses avantages et inconvénients.
- Comptabiliser les opérations de financement
- Expliquer la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire.
- Établir l'articulation entre les principes comptables et les opérations d'inventaire.
- Évaluer et comptabiliser les différentes opérations d'inventaire.
- Expliquer les mécanismes conduisant à solder les comptes de gestion et permettant la détermination du résultat.
- Calculer et qualifier le résultat de l'exercice.
- Comptabiliser les opérations de clôture des comptes de gestion
- Expliquer les mécanismes de clôture et de réouverture des comptes de bilan.
- Comptabiliser les opérations de clôture et de réouverture des comptes de bilan

- Exposer la réglementation en matière d'établissement, de dématérialisation et de conservation des factures et autres pièces comptables.
- Expliquer les obligations légales relatives à l'établissement, la conservation et la transmission des fichiers informatisés obligatoires.
- Utiliser un logiciel comptable ou un module comptable d'un progiciel de gestion intégré.
- Identifier et analyser les impacts actuels de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables.
- Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée.
- Établir et lire les documents de synthèse conformément aux dispositions du PCG.
- Élaborer les principaux tableaux de l'annexe (immobilisations, amortissements, dépréciations et provisions).
- Justifier l'utilisation des documents de synthèse dans le cadre de la communication financière et/ou de l'obtention d'un financement.

Compétences :

Introduction à la comptabilité :

- La méthode comptable ;
- Analyse comptable des opérations courantes ;
- Travaux d'inventaire ;
- Organisation pratique de la comptabilité ;
- Les documents de synthèse.

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Lors de votre inscription, un délai administratif d'environ 2 semaines est nécessaire pour mettre en œuvre l'accès effectif aux enseignements.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Annuel	04/09/2025	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	04/09/2025	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 420 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 420 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Examen final écrit d'une durée de 3 heures.

Coefficient : 1.

Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

Cette UE permet de valider un bloc de compétences.

4 modes de formation sont proposés:

- Manuels de cours en ligne + 28h de webconférences (tarif présenté ci-dessous)
- Manuels de cours imprimés et en ligne + 28h de webconférences
- Manuels de cours imprimés et en ligne + 28h de webconférences + 72h de cours à distance interactifs (au choix, journée ou soir).
- Manuels de cours imprimés et en ligne + 28h de webconférences + 69h de cours présentiel

Les tarifs diffèrent selon la modalité choisie (voir grille tarifaire).

Tarif

Mon employeur finance	420 €
Pôle Emploi finance	420 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 240 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 240 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs

d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- DGC0100A - Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DGC)

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite